COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN ET GARONNE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU TERROIR DE GRISOLLES ET DE VILLEBRUMIER – AEU_2

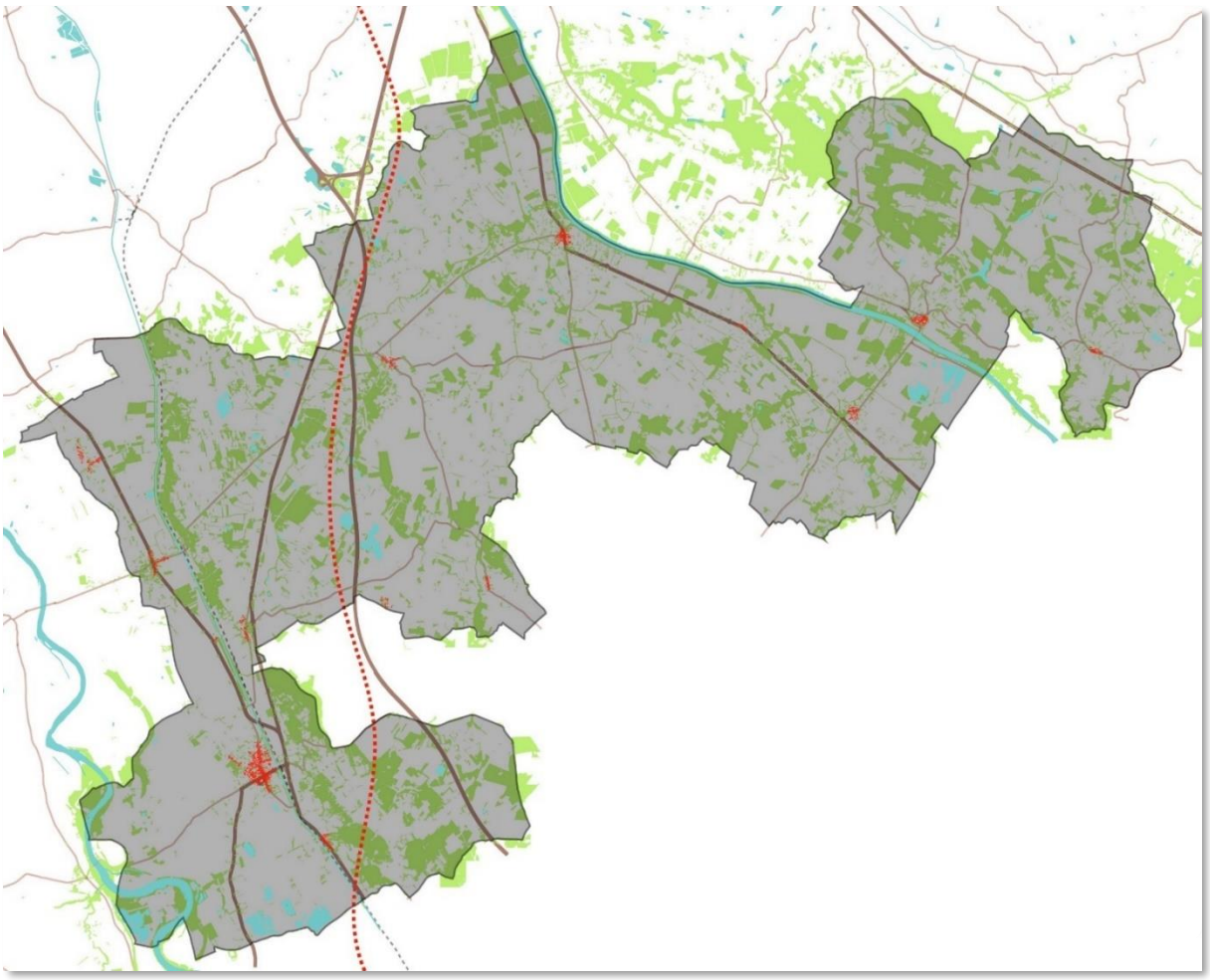

NOTICE SANITAIRE - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PLUi prescrit le 24 novembre 2015

PLUi arrêté le 1er juillet 2021

PLUi approuvé le

PIÈCE 7.1

Notice AEP

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable la région de Grisolles (SIAEP) regroupe 17 communes : AUCAMVILLE*, BESSENS, BRESSOLS*, CAMPSAS, CANALS, DIEUPENTALE, FABAS, FRONTON* (une partie de la commune), GRISOLLES, LABASTIDE SAINT PIERRE, MONBEQUI*, MONTBARTIER*, NOHIC, ORGUEIL, POMPIGNAN, SAVENES*, VERDUN-SUR-GARONNE* (rive droite)
** communes hors PLUi terroir de Grisolles et de Villebrumier*

Le service est exploité en affermage par la société Véolia.

La collectivité a en charge le renouvellement et la remise à niveau des ouvrages et des conduites.

L'eau distribuée sur l'unité de Grisolles dessert plus de 32 000 habitants en 2017.

Elle est produite, traitée et distribuée à partir de la station de Rabanel. Construite et mise en marche en 1936 par les communes de Grisolles et Canals, elle a fait l'objet d'une importante modernisation pour avoir la capacité de produire 10 000 m^3 par jour. Consommant actuellement environ 6 000 m^3 par jour en moyenne, la station est donc en capacité de produire pendant encore de nombreuses années avant d'arriver à sa capacité maximale.

L'eau qui y est traitée est d'origine mixte : mélange d'eaux souterraine et de surface. Elle est dans un premier temps pompée dans la Garonne au lieu-dit « Saugnac » sur la commune de Verdun-sur-Garonne puis réalimente la nappe au niveau de la station de Rabanel où elle est à nouveau pompée pour subir la dernière phase du traitement.

La qualité de l'eau potable est assurée par le SIAEP. On a observé en 2017 100 % de conformité pour les paramètres microbiologiques et physico-chimiques.

Les réserves d'eau sont insuffisantes pour stocker une journée de consommation. Le SIAEP devra investir massivement pour financer la construction d'un stockage supplémentaire. Il est prévu de positionner cet ouvrage sur les hauts de la commune de Grisolles.

Le linéaire du réseau d'eau potable du SIAEP est d'environ 586 km. Ce linéaire permet de catégoriser le SIAEP comme rural à tendance semi-urbaine, le positionnant parmi les syndicats d'eau potable ayant des infrastructures lourdes par rapport au nombre d'abonnés.

Le réseau d'eau potable est vieillissant et date encore en partie d'après-guerre. On observe une légère baisse du rendement de réseau passant de 77% en 2009 à 67% en 2017.

Le SIAEP se positionne depuis plusieurs années parmi les syndicats d'eau potable dynamiques concernant le renouvellement des infrastructures et particulièrement celui des conduites en maintenant un taux de renouvellement d'environ 2% par an.

Le SIAEP a par ailleurs prévu de réaliser une étude patrimoniale, un diagnostic, un schéma directeur et un renforcement de la sectorisation du réseau.

NOTICE EXPLICATIVE CONCERNANT LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE VARENNES

1. LA RESSOURCE ET LA PRODUCTION :

La commune de Varennes est desservie par 2 syndicats :

- Le village, les abords et la vallée du Tescou sont alimentés par le réseau provenant du Syndicat des eaux de Monclar de Quercy.
- Les lieux dits « la Gayre », et « Rouquié » sont desservis par le Syndicat des Eaux de Villebrumier.

Le Captage des eaux provenant des Syndicats des eaux de Monclar est réalisé à partir de lacs situés aux abords des sites et en amont de l'usine de production d'eau potable de Monclar.
Le captage de l'eau provenant des Syndicats de Villebrumier est réalisé à partir du Tarn.
Le point de mise à distribution de l'eau potable a Varennes est situé en sortie d'un château d'eau de tête situé à Varennes.

2. LA DISTRIBUTION D'EAU

Le village de Varennes est alimenté à partir d'une conduite d'adduction au refoulement du réservoir.
Les lieux dits « la Gayre » et « Rouquié » sont alimentés par une conduite provenant de la station de reprise de Villebrumier.
Le réseau de distribution d'eau de la commune est suffisamment dimensionné pour répondre aux différents besoins de la commune.

COMMUNE DE VILLEBRUMIER

ANNEXES SANITAIRES

Adduction d'eau potable : notice

La commune de Villebrumier assure la distribution de l'eau potable sur son territoire. Elle est propriétaire du réseau de distribution et des deux châteaux d'eau.

Elle achète l'eau au syndicat Mixte de l'Eau des Vallées du Tarn et du Tescou. Celui-ci regroupe les communes de Reyniès, de Corbarieu, de Saint-Nauphary et de Villebrumier. Il confie l'exploitation du captage du traitement et de la liaison aux quatre communes à la Compagnie Générale des Eaux. Le syndicat est propriétaire du réseau d'amenée de l'eau jusqu'aux Châteaux d'eau. Le syndicat assure le traitement de l'eau dans son usine de Reyniès. Le captage se fait dans le Tarn à hauteur du hameau de Moulis, sur la commune de Reyniès.

La commune de Villebrumier confie à la CGE l'entretien et la surveillance des Châteaux d'eau. La commune réalise elle-même (ou confie à une entreprise) les travaux d'extension ou de réparation de son réseau de distribution ainsi que les branchements aux abonnés.

A titre indicatif, en 2003, la commune a consommé 91 000 m3 d'eau. 54000 sont facturés, la différence représentant la consommation des services publics non facturés (écoles, pompiers, cuisine centrale, mairie…) ainsi que les pertes occasionnelles ou non décelées.